

có bien



**CHARTRE
ETHIQUE**

2025

PRÉAMBULE

Le projet européen Co-bien, financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Interreg POCTEFA, se donne pour mission de lutter contre la solitude et l'isolement des personnes âgées en développant une solution technologique éthique et inclusive. À travers un meuble connecté innovant, notre ambition est de créer un outil intelligent qui favorise les interactions sociales, préserve l'autonomie et améliore le bien-être des personnes âgées, tout en respectant leur dignité et leurs droits fondamentaux.

Conscients des opportunités et des défis que représente l'intégration des technologies dans le quotidien des personnes âgées, nous affirmons l'importance cruciale d'une approche éthique dès la conception, le développement et l'utilisation. Cette démarche de co-construction, impliquant les usagers finaux, leurs familles, les professionnels de santé et les concepteurs, garantit que les solutions seront à la fois pertinentes et éthiquement responsables. Le meuble connecté doit non seulement répondre aux besoins spécifiques des usagers, mais aussi protéger leur vie privée, leur sécurité, et leur droit à un consentement libre et éclairé.

Notre charte repose sur les principes de transparence, responsabilité, et inclusivité. Elle sert de cadre pour guider toutes les parties prenantes – concepteurs, chercheurs, décideurs, partenaires et utilisateurs – dans leurs actions et décisions. Elle vise à prévenir les risques, réduire les inégalités et garantir un usage respectueux et équitable des technologies.

Cette charte éthique reflète l'engagement de Co-bien à placer l'humain au cœur de son innovation. Elle guidera toutes les actions du projet en veillant à ce que les valeurs d'inclusivité, de transparence et de bienveillance soient respectées à chaque étape. En adoptant une approche éthique rigoureuse, Co-bien s'assure que le meuble contribuera à une société plus connectée, solidaire et respectueuse des besoins de tous, en particulier des plus vulnérables.



COMMENT UTILISER CETTE CHARTE ?

La Charte éthique de Co-bien a été conçue pour guider toutes les parties prenantes dans leur compréhension des enjeux éthiques liés au projet et pour les aider à adopter les comportements appropriés dans leurs actions quotidiennes. Elle sert de référence à consulter en cas de doute ou de questionnement.

Bien qu'elle établisse des principes clairs, il est impossible de prévoir toutes les situations susceptibles de poser une question éthique. Cette charte ne prétend donc pas être exhaustive ou définitive. Toutefois, elle met en lumière des domaines particulièrement sensibles, tels que le respect des droits fondamentaux, la protection des données personnelles, et la prévention des discriminations et des exclusions.


La charte éthique ne remplace pas le discernement individuel, mais vise à encourager des actions responsables et conformes aux valeurs de Co-bien. En cas de doute, il est utile de se poser les questions suivantes :

- La Charte éthique de Co-bien a été conçue pour guider toutes les parties prenantes dans leur compréhension des enjeux éthiques liés au projet et pour les aider à adopter les comportements appropriés dans leurs actions quotidiennes. Cette action me semble-t-elle juste et respectueuse ?
- Est-elle conforme aux principes et engagements de la charte éthique ?
- Serais-je à l'aise pour en parler avec un collègue, un bénéficiaire ou un partenaire du projet ?
- Cette action respecte-t-elle les lois et règlements applicables ?

Si la réponse à l'une de ces questions est « non », il est probable que cette action ne soit pas appropriée. Dans ce cas, il est essentiel d'en parler ouvertement avec un référent éthique du projet, un coordinateur ou un autre membre responsable, afin de trouver une solution appropriée.

Cette charte éthique s'adresse à toutes les parties prenantes impliquées dans le projet Co-bien, y compris les concepteurs, le personnel médico-social, les associations partenaires, et les bénéficiaires. Elle constitue un socle commun pour promouvoir des pratiques justes et responsables tout au long du projet.

SOMMAIRE



Co-construction de la charte.....	05
Les valeurs de Co-bien.....	06
Bien être et autonomie.....	08
Accèsibilité et équité.....	10
Transparence et consentement éclairé	12
Respect de la vie privéé et libre arbitre.....	14
Sécurité des données et confidentialités.....	16

CO-CONSTRUCTION DE LA CHARTE

La création de cette charte éthique s'appuie sur une démarche rigoureuse et participative, intégrant toutes les parties prenantes du projet Co-Bien. Ce choix méthodologique découle de la conviction que l'éthique doit émerger d'un dialogue entre les tous acteurs concernés, tout en s'appuyant sur des bases solides issues de la recherche et de l'analyse. En amont, nous avons réalisé un état de l'art approfondi sur deux thématiques essentielles : l'isolement des personnes âgées et l'utilisation d'objets technologiques pour y remédier. Cet état de l'art a joué un rôle fondamental dans la structuration de notre démarche, en nous offrant un cadre théorique pour comprendre les enjeux et orienter nos actions.

À partir de ces connaissances, nous avons conçu des grilles d'entretiens adaptées aux spécificités des différents groupes impliqués dans le projet. Trois versions distinctes ont été élaborées : une pour les personnes âgées, une pour le personnel médico-social, et une pour les concepteurs du projet. Ces grilles ont permis de structurer des discussions riches et ciblées, mettant en lumière les besoins et les valeurs de chaque groupe. Au total, nous avons mené une cinquantaine d'entretiens en France, et notre partenaire, l'université DEUSTO, a réalisé un processus similaire pour le volet espagnol. Cette collaboration transnationale a renforcé la diversité et la pertinence des données collectées, en intégrant des perspectives variées issues de contextes culturels et institutionnels différents.

Les données issues des entretiens, croisées avec les enseignements de l'état de l'art, ont constitué la base de la co-construction de la charte et ont permis de faire émerger les valeurs éthiques du projet. Les perspectives des concepteurs, avec leur expertise technique, ont été enrichies par les expériences du personnel médico-social, qui connaît les défis opérationnels, et par les voix des personnes âgées, au cœur du projet. Cette diversité d'apports a permis de définir des principes éthiques à la fois réalistes, inclusifs et ancrés dans les besoins réels des bénéficiaires.

La co-construction de la charte offre des avantages majeurs. Elle favorise l'adhésion des parties prenantes, qui se sentent écoutées et reconnues, tout en renforçant la légitimité du document. Elle permet également d'anticiper et de résoudre les éventuelles divergences en amont, grâce à un dialogue ouvert et constructif. Enfin, elle valorise les contributions de tous les acteurs, créant un cadre éthique cohérent et partagé.

En s'appuyant sur l'état de l'art, les entretiens et la co-construction, cette charte éthique devient un outil vivant, capable d'accompagner le projet dans ses évolutions tout en garantissant des pratiques justes et adaptées.

NOS VALEURS



LES VALEURS CO-BIEN

Bien être et autonomie

Nous nous engageons à promouvoir le bien-être et l'autonomie des usagers en plaçant leurs besoins, attentes et préférences au centre de la conception et de l'utilisation du meuble connecté. Notre ambition est de fournir une solution technologique qui améliore leur qualité de vie, tout en préservant leur indépendance et leur dignité.

Accessibilité et équité

Nous nous engageons à garantir l'accessibilité et l'équité de notre meuble connecté en veillant à ce qu'elle soit inclusive et adaptée à tous les utilisateurs, sans distinction ni discrimination. Ces principes sont au cœur de notre vision pour favoriser une société plus juste et respectueuse des besoins de chacun.

Transparence et consentement éclairé

Nous nous engageons à garantir une communication claire et accessible à propos du meuble connecté, en respectant les principes de transparence et de consentement éclairé. Ces engagements visent à renforcer la confiance des utilisateurs et leur permettre de prendre des décisions libres et informées.

Respect de la vie privée et libre arbitre

Nous plaçons le respect de la vie privée et le libre arbitre des usagers au cœur du projet CO-BIEN. Ces principes garantissent que chaque individu conserve un contrôle total sur ses données personnelles et sur l'utilisation du meuble connecté, tout en respectant ses droits fondamentaux et son autonomie

Sécurité des données et confidentialité

Nous plaçons le respect de la vie privée et le libre arbitre des usagers au cœur du projet Co-bien. Ces principes garantissent que chaque individu conserve un contrôle total sur ses données personnelles et sur l'utilisation du meuble connecté, tout en respectant ses droits fondamentaux et son autonomie.

Bien être et autonomie

DE QUOI PARLE T-ON ?

- Le bien-être est un concept multidimensionnel qui fait référence à "une manière d'être, un état de l'âme et une forme de bien agir" dans la vision aristotélicienne. Cette perspective souligne l'importance de l'épanouissement personnel et de la satisfaction des besoins fondamentaux pour atteindre un état de bien-être (Ayadi, Paraschiv et Vernet, 2019).
- L'autonomie est définie comme la capacité d'une personne à se diriger elle-même dans le monde, sans être constamment guidée ou surveillée. Elle implique la faculté de prendre des décisions indépendantes et de mener des actions de manière autodéterminée (Foray, 2016).

Nous nous engageons à promouvoir le bien-être et l'autonomie des usagers en plaçant leurs besoins, attentes et préférences au centre de la conception et de l'utilisation du meuble connecté. Notre ambition est de fournir une solution technologique qui améliore leur qualité de vie, tout en préservant leur indépendance et leur dignité.

QU'EST-CE QUE CELA IMPLIQUE ?

- **Adopter une approche centrée sur les usagers.**

Chaque fonctionnalité du meuble connecté est conçue pour répondre aux besoins spécifiques des utilisateurs, qu'il s'agisse d'améliorer leur confort quotidien, de faciliter les interactions sociales ou d'apporter un soutien discret à leur autonomie.

- **Favoriser une autonomie durable.**

Le meuble connecté ne doit jamais remplacer les capacités de l'utilisateur mais les compléter et les renforcer. Il doit permettre aux personnes âgées de prendre des décisions éclairées et de conserver le contrôle sur leur quotidien.

- **Soutenir le bien-être global.**

Nous considérons le bien-être dans une perspective holistique, intégrant les dimensions physique, psychologique et sociale. Cela inclut des fonctionnalités qui renforcent la confiance, la sécurité et la participation active des utilisateurs dans leur environnement.

- **Encourager la confiance à travers la formation.**

Nous proposons des formations adaptées aux usagers et à leurs proches pour leur permettre de maîtriser les fonctionnalités du meuble et d'en tirer pleinement parti, renforçant ainsi leur autonomie et leur confort d'utilisation.

- **Soutenir l'adaptabilité des solutions.**

Le meuble connecté est conçu pour évoluer avec les besoins des utilisateurs : ses fonctionnalités peuvent être ajustées en fonction des changements liés à l'âge, à la santé ou aux préférences personnelles.

Bien être et autonomie

QU'ATTEND-ON DE MOI ?

- **Mettre les besoins des usagers au centre.**

Je dois m'assurer que les solutions proposées respectent et valorisent l'autonomie des utilisateurs tout en répondant à leurs attentes spécifiques.

- **Renforcer leur bien-être.**

Je m'engage à promouvoir des solutions qui contribuent à la qualité de vie des usagers, en prenant en compte leurs besoins physiques, psychologiques et sociaux.

- **Faciliter la personnalisation.**

Je dois m'assurer que les fonctionnalités proposées sont ajustables et adaptées à chaque utilisateur, afin qu'il puisse bénéficier d'une expérience personnalisée.

- **Former et informer.**

Je suis responsable de fournir aux usagers et à leurs proches toutes les informations et formations nécessaires pour qu'ils puissent utiliser le meuble connecté en toute confiance et en tirer le meilleur parti.

- **Être attentif aux évolutions.**

Je dois rester vigilant et prêt à adapter les solutions en fonction des retours des usagers ou des changements dans leurs besoins, afin de garantir un soutien constant et pertinent.

Accessibilité et équité

DE QUOI PARLE T-ON ?

- L'équité est définie comme la capacité à établir des critères de choix objectifs, qu'ils soient de nature scientifique ou personnelle, permettant d'affiner et d'humaniser l'universalité de l'égalité (Demeuse, Baye, 2013).
- L'accessibilité se définit comme l'adéquation entre les besoins issus d'un environnement physique ou social et les aptitudes individuelles, permettant à toute personne, quelles que soient ses capacités, d'accéder aux lieux, services ou informations (Vivian, 2021).

Nous nous engageons à garantir l'accessibilité et l'équité de notre meuble connecté en veillant à ce qu'elle soit inclusive et adaptée à tous les utilisateurs, sans distinction ni discrimination. Ces principes sont au cœur de notre vision pour favoriser une société plus juste et respectueuse des besoins de chacun.

QU'EST-CE QUE CELA IMPLIQUE ?

- **Réduire les inégalités d'accès.**

Le meuble connecté doit être accessible à toutes les personnes âgées. Nous travaillons activement pour éliminer les obstacles qui pourraient restreindre l'utilisation de notre solution.

- **Concevoir pour tous.**

L'ergonomie et les fonctionnalités du meuble connecté sont pensées pour s'adapter aux besoins diversifiés des utilisateurs: commandes vocales, interfaces simplifiées, signalétiques visuelles et tactiles, ou encore compatibilité avec des aides techniques. Ces innovations garantissent une expérience intuitive, même pour les usagers ayant des limitations physiques ou cognitives.

- **Simplicité pour tous**

Le meuble connecté a été conçu de manière à faciliter son utilisation à tous. Il propose une simplicité pour chacun des bénéficiaires avec des fonctionnalités assimilables rapidement.

- **Former et accompagner.**

Nous proposons des sessions de formation adaptées aux utilisateurs, à leurs familles et à leurs aidants pour leur permettre d'adopter le meuble connecté avec confiance. Ces formations incluent des démonstrations pratiques, des tutoriels simplifiés, et un accompagnement personnalisé afin de surmonter les éventuelles appréhensions liées à l'utilisation des technologies.

- **Adapter en continu.**

Nous assurons un suivi rigoureux et une évaluation continue de notre solution pour identifier et résoudre les obstacles rencontrés par les usagers. Grâce à des groupes de discussion, des enquêtes régulières et un support technique dédié, nous recueillons les retours d'expérience afin d'améliorer constamment l'accessibilité et l'équité de notre technologie.

Accessibilité et équité

QU'ATTEND-ON DE MOI ?

- **Penser à l'inclusivité.**

Je dois intégrer dès la conception des solutions les besoins variés des utilisateurs, en veillant à éliminer les barrières potentielles, qu'elles soient sociales, physiques ou culturelles.

- **Favoriser l'adoption.**

Je m'engage à proposer des outils et des accompagnements qui simplifient l'usage du meuble connecté, tout en renforçant la confiance des utilisateurs et de leur entourage.

- **Assurer une formation adaptée.**

Je dois m'impliquer activement dans la mise en place de formations claires et accessibles, afin de garantir que chaque usager puisse utiliser le meuble connecté de manière autonome et efficace.

- **Être attentif aux retours.**

Je suis responsable de collecter et d'analyser les retours des utilisateurs pour identifier les défis d'accessibilité et proposer des solutions adaptées.

- **Promouvoir l'équité.**

Je veille à ce que toutes les catégories de la population puissent bénéficier équitablement des avantages de notre technologie, en évitant toute forme de discrimination ou d'exclusion.

Transparence et consentement éclairé

DE QUOI PARLE T-ON ?

- ➔ La transparence est un concept multidimensionnel qui, selon l'article "Transparence et action publique : principes, acteurs et enjeux" publié dans Action publique : recherche et pratiques, implique un contrôle externe rendant publiques des informations, y compris personnelles, et entre en conflit avec d'autres principes fondamentaux, notamment celui du respect de la vie privée (De fabregues et Dupré, 2023).
- ➔ Le consentement éclairé est défini comme l'accord donné par une personne à participer à une recherche ou à un traitement médical après avoir reçu une information complète et compréhensible sur les objectifs, les méthodes, les risques et les bénéfices potentiels. Selon l'article "Du consentement éclairé au consentement négocié" disponible sur HAL-Inserm, l'obtention du consentement atteste du fait que le chercheur et le promoteur ont sollicité et obtenu l'accord d'une personne à participer à une recherche, garantissant ainsi le respect de son autonomie et de ses droits (Longuet, Moulin, Botbol-Baum, Brodin, Fenet, Hirsch, Remy-Jouet, 2019).

Nous nous engageons à garantir l'accessibilité et l'équité de notre meuble connecté en veillant à ce qu'elle soit inclusive et adaptée à tous les utilisateurs, sans distinction ni discrimination. Ces principes sont au cœur de notre vision pour favoriser une société plus juste et respectueuse des besoins de chacun.

QU'EST-CE QUE CELA IMPLIQUE ?

- **Réduire les inégalités d'accès.**

Le meuble connecté doit être accessible à toutes les personnes âgées. Nous travaillons activement pour éliminer les obstacles qui pourraient restreindre l'utilisation de notre solution.

- **Concevoir pour tous.**

L'ergonomie et les fonctionnalités du meuble connecté sont pensées pour s'adapter aux besoins diversifiés des utilisateurs: commandes vocales, interfaces simplifiées, signalétiques visuelles et tactiles, ou encore compatibilité avec des aides techniques. Ces innovations garantissent une expérience intuitive, même pour les usagers ayant des limitations physiques ou cognitives.

- **Simplicité pour tous**

Le meuble connecté a été conçu de manière à faciliter son utilisation à tous. Il propose une simplicité pour chacun des bénéficiaires avec des fonctionnalités assimilables rapidement.

- **Sensibiliser pour inclure.**

Au-delà des aspects techniques, nous menons des campagnes de sensibilisation pour réduire les barrières sociales et culturelles liées à l'adoption des technologies par les personnes âgées. Ces actions visent à déconstruire les préjugés et à encourager une utilisation valorisante et positive du meuble connecté.

- **Adapter en continu.**

Nous assurons un suivi rigoureux et une évaluation continue de notre solution pour identifier et résoudre les obstacles rencontrés par les usagers. Grâce à des groupes de discussion, des enquêtes régulières et un support technique dédié, nous recueillons les retours d'expérience afin d'améliorer constamment l'accessibilité et l'équité de notre technologie.

Transparence et consentement éclairé

QU'ATTEND-ON DE MOI ?

- **Fournir des informations claires et accessibles.**

Je dois veiller à ce que les utilisateurs et leurs familles disposent d'une compréhension complète et transparente des fonctionnalités et implications du meuble connecté.

- **Encourager le dialogue.**

Je m'engage à créer un environnement où les usagers se sentent à l'aise pour poser des questions et exprimer leurs préoccupations.

- **Respecter le choix des usagers.**

Je dois garantir que le consentement des utilisateurs est donné librement, en toute connaissance de cause, et qu'ils conservent la possibilité de le réviser ou de le retirer à tout moment.

- **Promouvoir la transparence continue.**

Je m'assure que toute modification ou mise à jour du projet est communiquée de manière claire et en temps opportun, en incluant les usagers dans le processus d'information.

- **Contribuer à la sensibilisation.**

Je participe activement aux efforts de sensibilisation et de pédagogie, pour encourager une adoption confiante et informée du meuble connecté.

Respect de la vie privée et libre arbitre

DE QUOI PARLE T-ON ?

- Le respect de la vie privée est un droit fondamental qui garantit à chaque individu la protection de son intimité, de sa famille, de son domicile et de ses communications. Ce droit est inscrit à l'article 9 du Code civil français, qui stipule que "chacun a droit au respect de sa vie privée". Il englobe notamment le droit à l'image et la confidentialité des informations personnelles (Lebrun et Laran 2021).
- Le libre arbitre est la capacité de l'être humain à se déterminer librement, à choisir et à agir sans être contraint par des forces extérieures ou des nécessités internes. Il s'oppose au déterminisme, qui postule que toutes les actions sont prédéterminées par des causes antérieures. Selon la Revue Transversalités, le libre arbitre se définit notamment par la possibilité de décider, d'agir ou d'être autrement que ce que les circonstances ou les déterminismes pourraient dicter (Benedikt Schick, 2018).

Nous plaçons le respect de la vie privée et le libre arbitre des usagers au cœur du projet CO-BIEN. Ces principes garantissent que chaque individu conserve un contrôle total sur ses données personnelles et sur l'utilisation du meuble connecté, tout en respectant ses droits fondamentaux et son autonomie.

QU'EST-CE QUE CELA IMPLIQUE ?

- **Assurer une transparence totale.**

Les usagers et leurs proches disposent d'un accès clair et complet aux informations collectées: Ils peuvent comprendre quelles données sont collectées, comment elles sont utilisées, et dans quel but. Ils ont le droit de demander à tout moment la modification ou la suppression de leurs données.

- **Garantir le libre arbitre.**

Chaque utilisateur est libre de décider d'utiliser ou non le meuble connecté et peut retirer son consentement à tout moment, sans conséquences négatives. Ce respect du libre arbitre s'applique à toutes les phases: Avant l'utilisation, les usagers reçoivent une information complète sur le projet. Pendant l'utilisation, toute mise à jour ou modification des conditions d'utilisation est communiquée clairement et nécessite un nouveau consentement.

- **Promouvoir une utilisation volontaire et maîtrisée.**

Pour accompagner les usagers dans leur choix: Des formations adaptées sont proposées, non pour inciter à l'utilisation, mais pour expliquer les possibilités offertes par le meuble. Ces formations encouragent une compréhension claire des avantages et des limites, afin que les utilisateurs puissent faire un choix pleinement informé.

- **Préserver l'indépendance des usagers.**

Les utilisateurs ne sont jamais obligés d'utiliser le meuble connecté: Ils sont libres de choisir d'interagir ou non avec l'objet. L'utilisation du meuble est une option parmi d'autres, jamais imposée ou présentée comme incontournable. Les usagers peuvent, à tout moment, arrêter d'utiliser le meuble sans que cela n'entraîne de conséquences négatives pour eux.

Respect de la vie privé et libre arbitre

QU'ATTEND-ON DE MOI ?

- **Protéger les droits fondamentaux.**

Je dois m'assurer que chaque décision prise respecte la vie privée et le libre arbitre des utilisateurs, en limitant toute intrusion ou contrainte.

- **Communiquer de manière claire.**

Je veille à fournir aux usagers des informations accessibles, compréhensibles et mises à jour sur la collecte et l'utilisation des données.

- **Favoriser le contrôle des usagers.**

Je m'engage à donner aux utilisateurs un accès simple et direct à leurs données, avec la possibilité de modifier ou de supprimer ces informations à tout moment.

- **Respecter les choix individuels.**

Je respecte les décisions des usagers concernant l'utilisation ou non du meuble connecté, et je m'assure que leur choix est libre de toute pression ou conséquence négative.

- **Mettre à jour les pratiques.**

Je participe à une veille active sur les évolutions légales et technologiques en matière de protection des données, afin d'adapter en permanence les pratiques du projet aux normes les plus récentes.

- **Favoriser la liberté de choix.**

Je m'assure que chaque utilisateur peut arrêter d'utiliser le meuble ou modifier ses paramètres d'utilisation à tout moment, sans subir aucune conséquence négative.

Sécurité des données et confidentialité

DE QUOI PARLE T-ON ?

- ➔ La sécurité des données est définie comme l'ensemble des moyens, notamment les systèmes, processus et procédures, mis en œuvre pour empêcher la corruption des données. Elle vise à protéger les informations numériques tout au long de leur cycle de vie contre la corruption, le vol ou l'accès non autorisé. (Talend)
- ➔ La confidentialité se réfère à l'obligation de protéger les informations qui nous sont confiées et d'éviter de les utiliser ou de les divulguer de manière inappropriée. Elle est essentielle pour garantir le respect de la vie privée des individus et la protection des données sensibles. (Cérul)

Nous nous engageons à garantir la sécurité et la confidentialité des données personnelles des utilisateurs, en adoptant des standards élevés de protection et en veillant à leur respect tout au long du cycle de vie du projet.

QU'EST-CE QUE CELA IMPLIQUE ?

- **Protéger les données dès la conception.**

Co-bien applique le principe du "Privacy by Design", intégrant des mécanismes de protection de la vie privée dès les premières étapes de la conception du meuble connecté. Cela inclut une limitation stricte des données collectées aux informations essentielles pour le bon fonctionnement de l'outil. Cette approche réduit les risques tout en offrant aux usagers une expérience sécurisée et respectueuse de leur vie privée.

- **Conformité réglementaire stricte.**

Toutes les données personnelles sont traitées conformément au RGPD et aux normes européennes en matière de protection des données. Ces règles garantissent que les informations sensibles des usagers, comme leurs coordonnées ou données d'utilisation, ne soient ni partagées, ni utilisées sans leur consentement explicite.

- **Transparence totale.**

Les utilisateurs et leurs proches ont un accès complet aux données collectées. Ils peuvent facilement comprendre quelles informations sont enregistrées, pourquoi elles le sont, et comment elles sont utilisées. À tout moment, ils ont la possibilité de demander la modification ou la suppression de leurs données, renforçant ainsi leur contrôle sur ces dernières.

- **Veille et proactivité.**

Dans un environnement numérique en constante évolution, les menaces de cybersécurité changent rapidement. Co-bien s'engage à effectuer une veille technologique et légale continue, et à mettre à jour régulièrement ses protocoles de sécurité pour répondre aux nouveaux défis. Cette démarche proactive garantit une protection optimale des données et un maintien de la confiance des utilisateurs.

Sécurité des données et confidentialité

QU'ATTEND-ON DE MOI ?

- **Respecter les standards de sécurité.**

Je dois m'assurer que toutes les données collectées et traitées dans le cadre du projet respectent les principes du RGPD et les exigences techniques de sécurité.

- **Promouvoir la transparence.**

Je m'engage à fournir aux utilisateurs des informations claires et accessibles sur le traitement de leurs données, en répondant rapidement à leurs questions ou demandes de modification.

- **Appliquer les bonnes pratiques.**

Je dois veiller à l'utilisation responsable des outils technologiques, en suivant les bonnes pratiques et en appliquant les recommandations de sécurité dans mes actions quotidiennes.

- **Signaler les incidents.**

En cas de suspicion ou de détection d'une faille de sécurité, je suis tenu d'alerter immédiatement les équipes concernées pour limiter les impacts potentiels.

- **Rester informé.**

Je dois me tenir à jour des évolutions en matière de protection des données et de cybersécurité, et participer activement aux initiatives de sensibilisation et de formation proposées par le projet.



Pour en savoir plus à notre sujet :
<https://Co-bien.eu>